



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1882

Attribution d'une subvention de 5 000 euros à l'association ASUL Volley-Ball pour l'organisation de la compétition européenne de volley assis "Bronze Nations League" du 8 au 11 juillet 2022 au gymnase Alice Milliat à Lyon 7e

Direction des Sports

Rapporteur : Mme NUBLAT-FAURE Julie

SEANCE DU 7 JUILLET 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 JUIN 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 18 JUILLET 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme POPOFF Sophia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHU, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. HUSSON (pouvoir à M. GODINOT), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme DE LAURENS), Mme PRIN (pouvoir à M. VIVIEN), Mme BOUAGGA (pouvoir à Mme CABOT), Mme GEORGEL (pouvoir à Mme PERRIN), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), M. REVEL (pouvoir à Mme DELAUNAY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1882 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 5 000 EUROS A L'ASSOCIATION ASUL VOLLEY-BALL POUR L'ORGANISATION DE LA COMPETITION EUROPEENNE DE VOLLEY ASSIS "BRONZE NATIONS LEAGUE" DU 8 AU 11 JUILLET 2022 AU GYMNASSE ALICE MILLIAT A LYON 7E (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 juin 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Fondée en 1945, l'association ASUL volley-ball dont le siège social est situé 75 allée Pierre de Coubertin à Lyon 7^{ème}, compte plus de 450 licenciés pour la saison 2021-2022. Composé de sections loisir, d'une équipe semi-professionnelle et d'une école de volley, le club soutient le développement d'une pratique inclusive, notamment auprès des personnes en situation de handicap.

L'association ASUL volley-ball organisera une compétition de volley assis nommée « Bronze Nations League » du 8 au 11 juillet 2022 au gymnase Alice Milliat à Lyon 7^{ème}. Organisé pour la 2^{ème} année consécutive, cet évènement rassemblera plus de 50 joueurs et 20 accompagnants issus de 4 pays : l'Estonie, la République Tchèque, le Royaume-Uni et la France.

L'accès sera gratuit pour les spectatrices et spectateurs durant les 4 jours.

Cette compétition promeut la pratique du volley assis et, plus largement, du parasport auprès du public lyonnais. Temps fort de la saison européenne, ces rencontres s'inscrivent par ailleurs dans la préparation de l'équipe de France aux Jeux paralympiques de Paris 2024.

Le budget prévisionnel pour l'organisation de cet évènement est de 63 470 euros.

L'ASUL volley-ball a sollicité la Ville de Lyon pour l'octroi d'une aide financière municipale de 15 000 euros.

Pour mémoire, l'ASUL volley-ball a perçu en 2022 une subvention de fonctionnement de 140 000 euros pour la saison sportive 2021-2022 par délibération n° 2022/1470 du 27 janvier 2022.

Je vous propose qu'une subvention de 5 000 euros soit allouée à l'ASUL volley-ball pour l'organisation de cette compétition.

Vu ladite convention d'application financière ;

Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 5 000 euros est allouée à l'ASUL volley-ball pour l'organisation de la compétition de volley assis « Bronze nations League » du 8 au 11 juillet 2022 au gymnase Alice Milliat à Lyon 7^{ème}.
- 2- La convention d'application financière n° 1 à la convention cadre susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'association ASUL volley-ball, est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
- 4- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2022, ligne de crédit 42013, nature 65748, fonction 326, programme SPANIMAT, opération SPMANI, opération mère SPMA6574.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET